

**Gilles Manceron et Emmanuel Naquet (dir.), *Être dreyfusard, hier et aujourd'hui*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 552 p.**

**Emmanuel Debono**

Cet ouvrage est né des travaux du colloque international qui s'était déroulé à l'École militaire, les 8 et 9 décembre 2006 : organisé par la Ligue des Droits de l'homme (LDH), coordonné par Gilles Manceron et Emmanuel Naquet, il avait pour objet l'engagement dreyfusard et sa postérité. Les actes publiés ici donnent à découvrir la richesse des interventions ; celles-ci avaient alors été présentées sous la forme de rapports de synthèse exposés lors de tables rondes. La matière est conséquente, ainsi que la valeur ajoutée par les directeurs de l'ouvrage : elles font de ce livre un jalon important dans la réflexion autour de ce moment fondateur qu'est l'affaire Dreyfus dans l'histoire de notre démocratie.

La première partie, introduite par Serge Bernstein, est consacrée à des « dreyfusards méconnus ». Trente deux figures ne permettent pas d'établir une typologie mais elles suffisent à prendre la mesure de la diversité des engagements, de leurs natures profondes ainsi que de leurs temporalités propres. Des proches du condamné (Lucie et Mathieu Dreyfus), des écrivains (Jean Ajalbert, Anatole France, Pierre Quillard...), des hommes de science (Édouard Grimaux, Émile Duclaux...), des universitaires (Charles Seignobos, Henri Sée, Louis Havet...), des politiques (Pierre Waldeck-Rousseau, Ludovic Trarieux...), un rabbin (Zadoc Kahn), un militaire (le commandant Forzinetti), un avocat (Louis Leblois) sont tour à tour étudiés. L'interrogation des parcours éclaire sur ce qui a déclenché la réaction de chacun, sur les formes empruntées par les prises de positions et sur la marque plus ou moins durable imprimée par l'Affaire sur les itinéraires ultérieurs. La diversité des facteurs qui motivent l'engagement des individus sur la place publique apparaît bien dans ces courtes études auxquelles ont été astreints les auteurs. Ils mettent en valeur des choix individuels régis par des paramètres aussi divers que la force de caractère, le rapport à l'éthique, le regard porté sur les institutions ou encore les intentions carriéristes. Par-delà cette diversité, des lignes communes apparaissent : celle du recours des dreyfusards aux armes intellectuelles pour faire entendre leurs voix ; celle de la posture scientifique qui anime nombre d'entre eux, heurtés par les failles du dossier ; celle aussi de la radicalisation à gauche de ceux qui se sont engagés ; celle encore de leur adhésion quasi générale à la Ligue des Droits de l'homme fondée en 1898...

La deuxième partie propose de revisiter quelques milieux qui furent les relais de la mobilisation en faveur de Dreyfus. Les articles proposés ici invitent à réviser l'image d'une opposition tranchée entre deux France, l'une anti-dreyfusarde, l'autre tout entière embarquée dans la défense de Dreyfus. L'étude d'un panel, même limité, d'associations, de journaux et de maisons d'édition conduit à nuancer cette représentation tenace. La prudence des grands éditeurs soucieux de leurs intérêts commerciaux, les hésitations des uns, le refus de s'engager de certains autres sont

mis en évidence dans des études de cas qui aboutissent à battre en brèche, une nouvelle fois, l'idée de la simplicité de l'engagement. Quant aux motivations profondes de ceux qui prennent fait et cause, elles oscillent entre le combat au nom des valeurs républicaines et la logique de l'affrontement politique derrière laquelle l'homme s'efface, en passant par la nécessaire solidarité avec la victime. Cette même partie est l'occasion d'un questionnement relatif aux effets de l'Affaire sur ces milieux et sur certains aspects de la vie politique française. Elle eut pour conséquence des reclassements, comme elle fut à l'origine d'initiatives éditoriales et associatives. La mobilisation ne suffit pas à faire émerger un « réseau » dreyfusard mais elle fit apparaître ce que Jérôme Grévy nomme, dans son introduction, une « mouvance dreyfusarde », « unie par le souvenir commun de la lutte et par la certitude des valeurs partagées » (p. 212).

Plus éclectique, la troisième partie s'intéresse à « des moments, des lieux et des représentations ». Elle s'ouvre par une introduction originale de Rémi Fabre qui s'attache à traduire l'événement dans une dimension sonore. Les textes qui suivent rendent compte de l'insertion de l'Affaire dans divers espaces : le corps des officiers, la Cour de cassation, le Quartier latin, la rue mais aussi la littérature romanesque sont à la fois des chambres de résonance de l'Affaire et des lieux qui rythment son cours. La légende des aveux du capitaine et l'épisode de l'amnistie font l'objet d'analyses particulières. La partie se clôt par un beau texte de Patrick Cabanel sur les « sorties » de l'Affaire : l'auteur y interroge ce grand vide laissé chez les dreyfusards par l'acquittement de Dreyfus.

Avec la quatrième partie de l'ouvrage, nous quittons l'étude de l'engagement dreyfusard strictement dit pour celle du phénomène sans lequel elle n'aurait pas été. Diverses contributions mettent en valeur l'emprise sociale de l'antisémitisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Irrigant la droite cléricale et nationaliste, présent sous la forme de stéréotypes chez les grands noms de la littérature, il imprègne aussi les théoriciens du socialisme et les formations de gauche, comme le rappelle opportunément Michel Dreyfus qui note, par ailleurs, le tournant que constitue l'Affaire pour ce pôle de la vie politique française : la majorité du mouvement ouvrier prend alors conscience de la gravité de l'antisémitisme et finit par s'engager en faveur du condamné. La mise au point de Gilles Candar sur le cas Jaurès est conforme à ce schéma d'évolution. L'explosion antisémite consécutive à l'Affaire est abordée par Vincent Duclert, en ce qui concerne la presse nationale, et par Michel Abitbol, pour ce qui est de l'Algérie où la haine anti-juive atteint des sommets. Parmi les contributions traitant de la période postérieure à l'Affaire, on mentionnera celle de Simon Epstein pistant les dérives de dreyfusards dont le parcours est allé s'égarer du côté du pétainisme, voire du collaborationnisme. La partie s'achève par les considérations plus actuelles de Michel Tubiana sur le combat pour la justice universelle de la LDH – dont il est le président d'honneur –, combat né d'une réaction à l'antisémitisme.

Une cinquième et dernière partie traite de la postérité de l'engagement dreyfusard. La Grande Guerre, la Résistance, la guerre d'Algérie, les droits sociaux, autant de moments et de terrains qui retendent les ressorts profonds de cet engagement. Dépassant la parole des seuls universitaires, cette partie a mobilisé les témoignages d'autres personnalités impliquées dans la lutte en faveur de la justice. Il nous est

donné de prendre connaissance de cheminements personnels, mais aussi, et surtout, d'expériences professionnelles comme celle de Guy Canivet, ancien premier président de la Cour de cassation, examinant l'apport de ladite cour aux droits des justiciables, ou encore celle de l'avocat Jean-Jacques de Felice, défenseur – au sens juridique du terme – de militants algériens du Front de libération nationale (FLN). Il revient enfin à Jean-Pierre Dubois, actuel président de la LDH, de conclure l'ouvrage par une postface qui insiste sur la pérennité de l'engagement dreyfusard et place l'organisation née de l'Affaire dans la droite ligne de ses combats originels.

L'ouvrage reprend en apparence la forme de certains dictionnaires qui présentent tour à tour des hommes, des milieux, des moments et des lieux. Gilles Manceron et Emmanuel Naquet ont su donner une vraie cohérence d'ensemble aux soixante-dix textes qu'ils ont rassemblés. Les cinq parties, présentées par de solides introductions, permettent d'explorer les facettes multiples de l'objet étudié et de dépasser, précisément, la dimension un peu figée d'un simple dictionnaire. La problématisation est au centre de nombreux textes et permet la restitution d'une histoire complexe faite de nuances et de demi-teintes, achevant de démontrer l'absence d'évidence de l'engagement dreyfusard. On apprécie spécialement la vigueur des débats qui jalonnent l'ouvrage et qui interrogent directement la nature de cet engagement et sa mémoire. Ainsi, par exemple, en est-il de la question de l'éventuelle « panthéonisation » d'Alfred Dreyfus, proposée par Vincent Duclert après la parution de sa biographie en avril 2006. Sa thèse, selon laquelle Dreyfus fut le premier des dreyfusards et non la simple victime fixée par la mémoire collective, a connu des détracteurs au sein même de la LDH. Une autre contribution, celle d'Édouard Boeglin (†), déconstruit le mythe d'une franc-maçonnerie tout entière acquise à la révision du procès. Plus intenses encore, les débats autour des textes de trois chercheurs étrangers, Cylvie Claveau, Norman Ingram et Simon Epstein. Ceux-ci ont en commun de s'être intéressés au versant sombre de l'engagement, celui qui, d'après eux, ne résiste pas à l'épreuve du temps et se révèle, par exemple, perméable à l'antisémitisme. Norman Ingram décrit ainsi une LDH moribonde en 1940, atteinte par la contagion anti-juive. En expert de la Ligue, Emmanuel Naquet lui répond par une mise au point fondée sur sa connaissance approfondie de l'organisation et des stratégies internes qui se déploierent au moment de la défaite, pour résister aux inquisiteurs allemands. Plus effervescents encore, les débats autour de la réflexion de Simon Epstein centrée sur l'évolution paradoxale de nombreux dreyfusards au cours des années 1930 et sous l'Occupation. Par certaines de ses assertions, le chercheur israélien a soulevé de franches oppositions. Ses investigations n'en demeurent pas moins salutaires car elles ont mis au jour un phénomène de dérives en série et suscité par ses conclusions des débats intéressants. À cet égard, on pourrait songer à la construction d'un espace numérique dédié à la poursuite de ces discussions, afin que lesdits chercheurs ne se sentent pas lésés par des recadrages unilatéraux.

L'ensemble de ces débats et l'approche critique de nombreux contributeurs permettent en tout cas de se démarquer d'une histoire révérencielle, écueil de taille pour ce type de sujet, en particulier lorsqu'il est traité dans un contexte commémoratif. Ainsi les contours de l'engagement et ses limites apparaissent-ils avec plus de netteté. Sans doute eut-il été possible de mieux dissocier la parole des chercheurs et celle des militants. Loin de nous l'idée de dénigrer la seconde. La venue des grands témoins et des acteurs des combats actuels rappelle opportunément la

continuité des problématiques à travers le temps : la reproduction des injustices au prétexte de la raison d'État ou de la raison économique, la perpétuation du modèle d'engagement, les issues incertaines de combats sans fin et sans cesse renouvelés... Il nous semble cependant que l'entremêlement des deux discours contient un risque de brouillage, en particulier lorsque les chercheurs répugnent à s'aventurer sur le terrain de l'histoire la plus récente. On peut évoquer, à ce titre, ce qui nous semble être un défaut de problématisation quant aux formes actuelles de l'engagement. La référence aux Droits de l'homme est aujourd'hui plurielle et elle s'est chargée d'une dimension polémique. Ainsi, sur certains sujets, les uns et les autres peuvent se réclamer de valeurs et de modèles identiques tout en poursuivant des objectifs opposés. C'était déjà le cas dans les années 1930, avec la question du pacifisme qui rendait souhaitable, pour les uns, un rapprochement avec l'Allemagne nazie. Ça l'est encore de nos jours, lorsque l'on aborde un sujet tel que la liberté d'expression : les régulations réclamées par certains sont jugées liberticides par d'autres. Les différences d'appréciation des phénomènes politiques, économiques et sociaux conduisent aussi à des prises de position divergentes sinon contraires, qui ont pourtant en commun la référence aux Droits de l'homme. La notion de combat dreyfusard et l'identification des anti-dreyfusards d'aujourd'hui sont alors susceptibles de se parer d'une dimension abstraite et quelque peu subjective. Le cadre de l'action se complexifie d'autant que les Droits de l'homme ont connu un processus d'institutionnalisation permettant aux dirigeants politiques de les revendiquer comme principes de gouvernement.

Il faut néanmoins saluer l'effort de réflexion soutenu par la LDH sur ses origines. Cette introspection ouverte aux critiques et qui accepte – par nature, oserions-nous dire – le principe de révision de son histoire est pour le moins estimable. Elle est enrichie par le travail remarquable de Gilles Manceron et d'Emmanuel Naquet au service, notamment, d'une lecture exigeante du passé.